L'association du THÉÂTRE DE CHELLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

La nouvelle est tombée comme un couperet : *La Mairie de Chelles a décidé de reprendre le Théâtre sous sa coupe - en régie municipale directe à compter du 1er Janvier 2027.*

■ Après soixante années d'existence (fondée en 1966), l'association de gestion du Théâtre se voit donc probablement vouée à disparaître : **C'est une page d'histoire qui se tourne !**

■ L'association regroupait en son sein plusieurs centaines d'adhérents représentant les publics ainsi que des membres de droit représentant les collectivités finançant le Théâtre : *Ville de Chelles au principal, Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, Département de Seine-et-Marne et Région Ile-de-France...*

■ Ce mode de gestion de type associatif permettait donc un **dialogue fructueux** entre partenaires à égalité (en même temps qu'une grande souplesse de fonctionnement).

■ Cette gestion associative assurait surtout **l'indépendance et la professionnalité** de l'équipe en charge du projet artistique et culturel de l'équipement-phare du secteur de Chelles et ses environs : *diversité de la programmation de spectacles, multiplicité des actions culturelles en milieu scolaire et dans les centres sociaux, accueil et soutien à des compagnies en création théâtrale, ateliers de pratiques amateurs, etc.*

Concrètement même après le passage en régie, le Théâtre de Chelles devrait continuer à vivre et poursuivre ses activités; le programme de la saison 2026-2027 sera normalement assuré...

■ Mais on peut tout-de-même s'interroger sur les motivations profondes de ce changement de statut et cette reprise en main de l'établissement par le pouvoir municipal local – au risque d'une perte d'indépendance artistique, et d'un repli sur soi chello-chellois au détriment du renforcement des coopérations entre collectivités et avec l'Etat.

■ Dans l'attente de voir ce qui sortira du projet municipal, on peut d'ores et déjà s'étonner de la **brutalité de la méthode** : Aucune concertation n'a eu lieu, ni avec les instances de l'association de gestion, ni avec le directeur et l'équipe du Théâtre, ni avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat).

■ Prenant prétexte d'un «audit financier» lancé juste après les élections municipales de Mars 2026 (audit qui ne fait que constater la dépendance du Théâtre vis-à-vis de ses subsides venant de la Ville, ce qui est normal pour un **théâtre de service public** !), le couperet est tombé : Les salariés de l'équipe ont été informés de leur passage en régie trois heures seulement après le rendez-vous entre le Maire et le président de l'association. Et la procédure de renouvellement du poste de direction en cours *(le directeur actuel ayant annoncé son départ en retraite)* a été suspendue – au risque que le navire se retrouve sans capitaine ?

Le Bureau de l'association et les membres élus du Conseil d'Administration appellent les fidèles publics du Théâtre et l'ensemble de la population chelloise et alentour à rester très vigilants sur la possibilité de poursuivre et développer l'excellence théâtrale sur Chelles : *«Pour défendre et faire vivre le droit à une culture de qualité pour toutes et tous».*

Chelles, le 10 Septembre 2026